

ORAPI

Société Anonyme au capital de 2 892 698 Euros
Siège Social : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01150 SAINT VULBAS
682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2012

Les actionnaires de la société ORAPI se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le mardi 24 avril 2012 à 15 heures, au siège social de la Société, sous la présidence de M. Guy CHIFFLOT.

74,39 pour cent des actions ayant droit de vote et 82,44 pour cent des droits de vote étaient présents et représentés.

M. Guy CHIFFLOT, Président Directeur Général de la Société a, dans un premier temps, présenté l'activité et les résultats financiers du groupe ORAPI.

Ensuite, M. Guy CHIFFLOT a présenté les différents documents soumis à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis préalable et dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publiés au BALO respectivement les 19 mars 2012 et 6 avril 2012 ainsi que dans le texte des résolutions mis en ligne sur le site de la société dès le 3 avril 2012.

L'ensemble des résolutions a été voté conformément à la position du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont ainsi été adoptées par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenu les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, et notamment les textes des résolutions, sont disponibles sur le site www.orapigroup.com (rubrique Finances / Information réglementée / Documentation Assemblée Générale 2012) ou par le lien <http://www.orapigroup.com/index.php?id=63>